

Médecine Universitaire Suisse

Rapport annuel 2018

5 juin 2019

Sommaire

Avant-propos	2
A. Rapport d'activité	3
1. Comité de direction	3
2. Commissions spécialisées	4
2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires	4
2.2. Collège des directeurs médicaux	4
2.3. Commission des directrices et directeurs des soins	5
3. Secrétariat	5
4. Mandats et projets	6
4.1. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)	6
4.2. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé	6
4.2.1. Concept national maladies rares	6
4.2.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »	7
4.2.3. Stratégie NOSO	7
4.2.4. Stratégie StAR	8
4.2.5. Plateforme « Avenir de la formation médicale »	8
4.2.6. Masterplan recherche et technologie biomédicales	8
4.2.7. Évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain	9
4.3. Swisstransplant	9
4.4. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)	9
5. Aperçu des activités en 2019	9

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

En 2018 aussi, l'association Médecine Universitaire Suisse (unimedsuisse) a continué de s'engager au niveau national en faveur d'une médecine universitaire tournée vers l'avenir et capable d'agir. L'éventail des sujets traités dans les domaines de la politique de santé, de formation et de recherche reste extraordinairement large et s'étend d'un plan d'action pour la médecine interne générale jusqu'aux prises de position sur la réglementation des dispositifs médicaux dans la loi sur les produits thérapeutiques.

Le renforcement de la recherche médicale a constitué un élément important du travail de l'année dernière. Grâce à la coopération intense entre les hôpitaux universitaires sous les auspices d'unimedsuisse, il existe depuis fin 2018 un modèle harmonisé pour le « consentement général à la recherche médicale ». Il est aussi soutenu par swissethics et l'ASSM. En mettant en pratique ce modèle harmonisé dans leurs institutions, les hôpitaux universitaires adoptent un rôle de pionnier parmi les hôpitaux suisses et simplifient la collaboration entre les différents établissements de recherche.

L'année dernière, unimedsuisse et l'ASSM ont par ailleurs concrétisé le plan de mesures pour la promotion de la relève en recherche clinique et ont décidé de mettre en place un portail Web commun qui rendra visibles les ressources existantes. L'objectif est de rendre la recherche clinique plus attractive pour les jeunes scientifiques et de renforcer ainsi durablement le pôle de recherche suisse.

Ces deux projets montrent qu'unimedsuisse s'attaque volontiers aux chantiers importants en collaborant avec ses partenaires du secteur de la santé et de l'environnement suisse de la formation et de la recherche. Au cours des années passées, ces coopérations ont permis à notre association de s'intégrer dans un large réseau. C'est justement grâce à ce réseau qu'unimedsuisse peut contribuer à trouver des solutions tournées vers l'avenir aux nombreux enjeux du secteur de la santé, de la formation de la relève et de la recherche.

Au nom du Comité de direction d'unimedsuisse, je tiens ici à remercier tous les membres des commissions spécialisées, des groupes de travail et du secrétariat ainsi que les nombreux spécialistes qui fournissent une contribution importante à la préparation des activités de l'association.



Bertrand Levrat

Président du Comité de direction de l'association Médecine Universitaire Suisse

A. Rapport d'activité

Au cours de sa quatrième année depuis sa fondation en 2015, unimedsuisse a continué d'élargir ses activités. Le Comité et ses trois commissions spécialisées ont participé à de nombreux projets et discussions au niveau national. Le rapport annuel de 2018 présente le travail fourni au sein des instances de l'association ainsi que l'état d'avancement des mandats et des projets qu'unimedsuisse accompagne. Il montre également les objectifs pour l'année en cours.

1. Comité de direction

Le Comité se compose des directeurs des hôpitaux, des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires et des doyens des facultés de médecine. Les membres de l'association sont l'Hôpital universitaire de Bâle, la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, l'Inselspital de Berne, la Faculté de médecine de l'Université de Berne, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, le Centre hospitalier universitaire vaudois, la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, l'Hôpital universitaire de Zurich, ainsi que la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Lors de l'Assemblée des membres, le professeur Rainer Weber a été élu nouveau vice-président d'unimedsuisse. Étaient membres du Comité au 31.12.2018 :

- Bâle : Prof. P. Schär, Dr W. Kübler, Prof. Ch. A. Meier
- Berne : Prof. H.-U. Simon, Dr h.c. Uwe E. Jocham, Prof. Urs P. Mosimann
- Genève : Prof. H. Bounameaux, B. Levrat (président), Prof. A. Perrier
- Lausanne : Prof. J.-D. Tissot, O. Peters, Prof. J.-B. Wasserfallen
- Zurich : Prof. R. Weber (vice-président), Prof. G. Zünd, Prof. J. Hodler

Ont quitté le Comité en 2018 : Prof. Th. Gasser, H. Baumann.

Le Comité s'est réuni quatre fois en 2018. Les thèmes suivants figuraient au nombre des sujets traités :

- Les axes de travail prioritaires ont été répartis entre les instances d'unimedsuisse, le Comité et les commissions spécialisées. La vision et la mission de l'association ont été précisées.
- La mise en relation avec les acteurs importants au niveau national a été poursuivie en 2018, notamment lors de la rencontre annuelle avec l'OFSP.
- Dans les domaines de la prise en charge et de la santé publique, unimedsuisse a continué à s'engager activement dans la mise en œuvre du concept national maladies rares. unimedsuisse s'implique dans l'association « Coordination nationale des maladies rares » kosek aussi bien financièrement que personnellement. En 2018, unimedsuisse a accordé un financement supplémentaire à « Orphanet Suisse » pour les années 2019 et 2020 car il est essentiel que la kosek soit reliée à la base de données pour rendre visibles les offres des hôpitaux en faveur des maladies rares.
- Dans le domaine de la recherche, le Comité a attribué un mandat pour l'élaboration d'un modèle commun pour un consentement général, y compris les informations, à un groupe de travail spécifique regroupant les cinq hôpitaux universitaires (AG 5 Hospitals). Ce faisant, il fallait tenir compte des travaux préparatoires du comité de pilotage Consentement général conduit par l'ASSM. À l'automne, les hôpitaux universitaires se sont mis d'accord sur un modèle commun pour le consentement général qui sera mis en place en 2019.
- Dans le domaine de l'enseignement et de la relève, unimedsuisse a participé à la mise en œuvre de la feuille de route sur la promotion de la relève dans la recherche clinique. Le Comité a adopté le rapport final du groupe de travail de l'ASSM et d'unimedsuisse pour la promotion de la relève dans la recherche clinique et a accordé un soutien financier pour un projet de suivi en faveur d'une plateforme d'information pour les jeunes scientifiques.
- Dans le domaine de l'enseignement, unimedsuisse s'est engagée dans le renforcement de la relève dans le cadre de la plateforme Avenir de la formation médicale. Comme la tendance à la

spécialisation est nettement perceptible dans les institutions hospitalières, le Comité s'est penché sur le plan d'action Médecine interne générale et sur ses recommandations.

- Dans le domaine de la médecine de transplantation, le Comité s'est penché sur la poursuite du plan d'action de la Confédération « Plus d'organes pour des transplantations » et a défini une nouvelle représentation dans les instances du plan d'action. Il a décidé de participer à l'évaluation à venir de la loi sur la transplantation dans le cadre du groupe de suivi.
- En outre, en 2018 aussi, une série de prises de position sur des projets législatifs actuels ont été soumises et des représentants ont été envoyés aux auditions. Il s'agit notamment des projets sur la nouvelle réglementation sur les dispositifs médicaux, les révisions partielles du financement homogène des prestations ambulatoires et stationnaires dans le cadre de la LAMal, du 1^{er} volet de mesures visant à maîtriser les coûts, ainsi que sur l'admission des fournisseurs de prestations, les modifications de l'OPAS concernant « la neutralité des coûts ainsi que l'évaluation des soins requis », les initiatives parlementaires sur la flexibilisation de la loi sur le travail, le test d'aptitudes aux études de médecine et le document d'orientation DefReha de H+.
- Pour apporter régulièrement une réponse à la question « Quelle est la contribution de la médecine universitaire ? », unimedsuisse a demandé au bureau Bass d'élaborer un ensemble d'indicateurs.

2. Commissions spécialisées

unimedsuisse dispose de trois commissions spécialisées permanentes qui assurent la coordination entre les membres et qui cherchent à développer des bases de discussion et de solutions.

2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires

La Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires est organisée en commun avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+ existante. Elle a été fondée en 2017. À la date du 31.12.2018, les membres de la Commission des directeurs étaient les suivants : Dr W. Kübler (présidence), Dr h.c. Uwe E. Jocham, B. Levrat, O. Peters, Prof. G. Zünd. La commission est épaulée par le secrétariat de H+, le directeur / la directrice de H+ (A.-G. Bütikofer, jusqu'à l'été 2018 : B. Wegmüller) et la secrétaire générale d'unimedsuisse A. Nienhaus.

Trois réunions ont eu lieu en 2018. Les sujets traités comprenaient notamment les suivants :

- Positions stratégiques sur des sujets de politique financière, comme la politique tarifaire et les questions de financement des hôpitaux universitaires. Il existe ici une coopération étroite avec l'Unifin, l'organe de coordination des directeurs financiers et des directrices financières des hôpitaux universitaires. En 2019, la position commune sera consolidée et des idées pour la politique tarifaire seront développées et communiquées.
- Concertation avec H+ en ce qui concerne les thèmes politiques actuels. Elle englobe essentiellement la coordination de la collaboration lors des procédures de consultation entre H+ et unimedsuisse afin de pouvoir exploiter des synergies.

2.2. Collège des directeurs médicaux

Le Collège des directeurs médicaux (CoDIM) est formé par les directeurs médicaux des hôpitaux universitaires. Étaient membres du CoDIM au 31.12.2018 : Prof. J.-B. Wasserfallen (président), Prof. Ch. A. Meier, Prof. U. P. Mosimann, Prof. A. Perrier et Prof. J. Hodler.

En 2018, le CoDIM s'est réuni à quatre reprises et a traité les points suivants :

- Le sujet prioritaire de 2018 était la qualité. Les stratégies sur la qualité de chaque établissement ont été présentées. Une première réflexion sur une vision commune du développement de la qualité a eu lieu sur cette base. Ces travaux se poursuivent et seront consolidés en 2019.

- Discussion et réflexion sur les résultats et les recommandations du plan d'action Médecine interne générale (MIG) qui a été élaboré par les professeurs ordinaires en médecine interne générale à la demande du CoDIM. Le projet intègre les souhaits et recommandations du groupe de travail « Spécialisation croissante de la médecine humaine du point de vue de l'organisation dans les hôpitaux ».
- Discussions de fond et préparation des travaux du Comité dans le projet sur les maladies rares de l'OFSP, la Coordination nationale des maladies rares kosek et la médecine hautement spécialisée.
- Il y a eu des échanges avec la Commission des directrices et directeurs des soins sur des sujets communs tels que la qualité et la planification de la coopération future.
- Projets de politique de santé en cours, et représentation d'unimedsuisse dans les comités de projets fédéraux correspondants, en particulier dans les projets de mise en œuvre de la Stratégie nationale contre le cancer, de la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR), de la Stratégie Noso et de la plateforme Avenir de la formation médicale.

2.3. Commission des directrices et directeurs des soins

La Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI) est en place depuis 2017 et est formée par les directeurs et les directrices des soins des hôpitaux universitaires. Étaient membres de la FA PDI au 31.12.2018 : K. Bruni (USZ), Dr J. Martin (USB), U. von Allmen (Inselspital de Berne, présidence), S. Merkli (HUG) et I. Lehn (CHUV). A quitté la FA PDI en 2018 : Prof. R. Spirig (USZ).

En 2018, la FA PDI s'est réunie à quatre reprises et a traité les points suivants :

- La qualité du point de vue des soins/MTT a été un domaine prioritaire. Les stratégies sur la qualité des différents établissements ont été présentées. Le positionnement de la FA PDI sera consolidé au cours de l'année qui vient et fera l'objet de discussions avec le CoDIM.
- Positionnement d'unimedsuisse du point de vue de la FA PDI sur les questions de politique professionnelle et de santé, par exemple sur le positionnement quant aux dispositions d'exécution de la loi sur les professions de la santé.
- Confrontation avec des sujets tels que la « certification magnétique » et prise de contact avec l'association des directrices et directeurs des soins en médecine universitaire en Allemagne.

3. Secrétariat

Le secrétariat d'unimedsuisse gère les affaires du Comité et les tâches administratives du Comité et du CoDIM ainsi que la coordination des positionnements et des prises de position. En outre, le secrétariat de l'association kosek a été intégré dans unimedsuisse en juin 2017. Pour ce travail, unimedsuisse a employé une secrétaire générale, une assistante et une collaboratrice scientifique pour un taux d'occupation total de 180 %.

Un travail approfondi a été réalisé dans les domaines suivants :

- Coordination du projet pour la participation des hôpitaux universitaires au processus pluriannuel d'un modèle harmonisé pour un consentement général.
- Positionnement dans le plan d'action MIG et soutien à la publication dans le Bulletin des médecins suisses avec un avant-propos du Comité.
- Concrétisation et actualisation des tâches issues du concept national maladies rares.
- Registres médicaux : notamment collaboration dans le cadre du concept de vérification des recommandations pour les registres et le suivi du Registre suisse des maladies rares prévu.

En 2018, le secrétariat a accompagné le processus stratégique du Comité, a évalué un partenaire pour le projet d'un ensemble d'indicateurs et a géré le projet, a coordonné de nombreuses procédures de consultation politique et a accompagné le lancement des travaux concrets de la kosek.

Le développement du secrétariat a aussi bien progressé au niveau administratif : unimedsuisse a enregistré son logo comme marque déposée en 2018 et l'association a été exonérée d'impôts par le canton de Berne. De plus, de nombreux processus internes ont pu être professionnalisés, notamment dans la collaboration avec un nouvel organe de révision, le renforcement du bilinguisme et l'introduction d'une saisie des prestations basée sur les tâches.

4. Mandats et projets

unimedsuisse s'est engagée dans de nombreux projets et programmes nationaux et a coopéré avec ses partenaires du secteur de la santé et du monde de la formation. L'association est représentée auprès des comités nationaux actifs par les personnes ci-dessous. Elle a ainsi apporté aux projets d'envergure nationale ses connaissances professionnelles issues de la médecine universitaire en sa qualité d'organisation de spécialistes.

4.1. Swiss Transplant Cohort Study (STCS)

unimedsuisse est l'organe responsable de la Swiss Transplant Cohort Study (STCS). Celle-ci est financée conjointement par le Fonds national, les membres de l'association Médecine Universitaire Suisse et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall. Les tâches liées à la tenue du registre, la présentation et diffusion des informations annuelles et la mise à disposition des données pour la recherche ont été exécutées comme prévu dans l'exercice sous revue. Par ailleurs, les points suivants ont été concrétisés en 2018 : le système informatique STCS a été évalué et les premières étapes de la migration vers un nouvel environnement informatique modernisé ont été franchies. Les processus concernant la sécurité et la protection des données ont été actualisés. Le plan de suivi concernant les patients inclus dans la STCS a pu être simplifié et le volume des données collectées a été réduit. Les laboratoires des centres de transplantation transmettent désormais électroniquement à la cohorte toutes les données d'évaluation immunologiques. La STCS a déposé plusieurs projets au SPHN en 2017 et 2018 ; l'un d'entre eux est actuellement en révision.

La finalisation du plan de financement et d'implémentation de la migration du système informatique STCS aura lieu en 2019. De plus, la collaboration avec l'OFSP sur l'échange des données des donneurs et la réalisation de projets sur la garantie de la qualité sera renforcée. Les plans prévoient de nouveaux projets et des projets de coopération internationale ainsi que des formations sur les nouveaux processus et les changements dans la réglementation. En outre, le financement doit être prévu et demandé pour les années qui viennent.

4.2. Engagement dans les programmes de l'OFSP sur la politique de la santé

4.2.1. Concept national maladies rares

unimedsuisse est responsable de plusieurs mesures clés du concept national maladies rares (CNMR). À cette fin, l'association Coordination nationale des maladies rares (kosek) a été fondée en 2017 avec d'importants acteurs du secteur de la santé. unimedsuisse s'implique fortement dans le projet, aussi bien financièrement que personnellement. D'une part, le professeur J.-B. Wasserfallen a repris la présidence de la kosek, d'autre part, unimedsuisse gère le secrétariat de l'association.

Le concept détaillé a été élaboré en 2018 : il donne les définitions et décrit les structures de la kosek. La kosek parle donc de centres pour les maladies rares, pour les patient-e-s sans diagnostic, et de centres de référence qui prennent en charge les patient-e-s avec un diagnostic connu au sein d'un réseau de prise en charge. Sept institutions sont intéressées par la mise en place d'un centre de diagnostic et concrétiseront les travaux en 2019. Deux projets pilotes se sont déroulés en 2018 pour la formation de centres de référence.

Le Comité de la kosek a créé deux groupes techniques, Prise en charge et Données & registres. Le groupe technique Prise en charge a élaboré/opérationnalisé les critères pour le processus de reconnaissance. Le groupe technique Données & registres a analysé l'utilisation des codes Orpha dans les hôpitaux suisses, a accompagné l'introduction du Registre suisse des maladies rares (RSMR) et a répertorié les registres existants pour les maladies rares.

En 2018, plusieurs projets et organisations essentiels à la mise en œuvre du concept national maladies rares ont été touchés par des difficultés financières : Orphanet, le RSMR et l'association kosek proprement dite. Les efforts de financement se poursuivront en 2019 à différents niveaux. unimedsuisse a approuvé un financement supplémentaire d'« Orphanet Suisse » pour les années 2019 et 2020 car il est essentiel que la kosek soit reliée à la base de données pour asseoir le processus de reconnaissance.

En 2019, la kosek opérationnalisera aussi bien les critères pour la reconnaissance des centres pour les maladies rares que pour les centres de référence. Les premiers centres pour les maladies rares doivent être reconnus et la collaboration coordonnée entre les prestataires pourra commencer.

4.2.2. Plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations »

L'association Médecine Universitaire Suisse était représentée dans le comité d'orientation et dans le groupe de suivi du plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations 2013-2018 ».

Le plan d'action « Plus d'organes pour des transplantations 2013-2018 » a lancé différentes mesures pour augmenter le nombre des dons d'organe. Les objectifs fixés dans le domaine des donneurs DBD (donneurs en état de mort cérébrale) et des dons par million d'habitant-e-s (pmp) n'ont pas été tout à fait atteints. À cette fin, les règles du financement des spécialistes médicaux du don d'organes et de tissus (SDOT) ont été revues et le financement assuré, ce qui garantit une rémunération à long terme du travail de don. En outre, des processus et des structures ont été mis en place et développés, un processus de formation et de perfectionnement a été établi et une campagne de communication lancée. Le problème principal reste l'information du public et le consentement des proches. Le taux de refus est proche de 60 %. Le plan d'action est prolongé pour trois années supplémentaires. Il s'agit de mettre en place des processus uniformisés pour les dons DCD (lésions cérébrales secondaires après un arrêt cardio-circulatoire) et les dons de tissu. Dans le même temps, les instances seront réorganisées. unimedsuisse continuera d'être représentée dans le comité d'orientation.

La médecine universitaire joue un rôle important dans la médecine de transplantation : près de deux tiers des donneurs et des donneuses viennent des centres de transplantation. Du côté des hôpitaux, il faut souligner que les ressources nécessaires sont disponibles pour couvrir un nombre croissant de donneurs et donc de transplantations. Les activités de transplantation ont augmenté de près de 40 % au cours des quatre dernières années dans le domaine des greffes du rein et du foie. En 2018, 50 greffes du cœur ont été réalisées. Il y a quatre ans, il n'y en avait encore que 30.

4.2.3. Stratégie NOSO

Médecine Universitaire Suisse est représentée par le professeur J. Marschall auprès de la Stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (NOSO) de l'OFSP.

Le projet NOSO se trouve dans la phase d'implémentation depuis 2017. L'OFSP a publié un rapport annuel détaillé à ce sujet. En 2018, des mesures étaient en cours dans tous les champs d'action. L'étude de prévalence sur les infections associées aux soins et sur l'utilisation des antibiotiques ainsi que la liste d'exigences minimales dans le domaine de l'hygiène à l'hôpital (structure, procédures) pour les hôpitaux et les établissements de soins sont particulièrement pertinentes. En 2019, des mesures sont prévues dans les champs d'action Monitoring et Formation/recherche. Une évaluation intermédiaire de la stratégie doit être présentée en 2020.

4.2.4. Stratégie StAR

unimedsuisse appuie la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) de la Confédération et représentée par le professeur J. Hodler dans le domaine des aspects en médecine humaine (StAR M). De nombreux autres collaborateurs motivés des hôpitaux universitaires (délégués notamment par les associations professionnelles, SwissNoso) sont représentés dans les groupes centraux et les comités de projet.

Les champs d'action traités en profondeur sont présentés de manière détaillée dans les deux rapports [Stratégie Antibiorésistance](#) et [Antibiorésistance Suisse](#) publiés en 2018.

Les mesures de la Stratégie Antibiorésistance concernent les êtres humains, les animaux, l'agriculture et l'environnement. Elles sont réparties en huit champs d'action. La stratégie suit l'approche One Health. Dans le domaine « Humain », les étapes suivantes ont été franchies en 2018. Les nouvelles résistances (entérobactéries productrices de carbapénémases) en Suisse sont analysées et surveillées par le laboratoire national de référence. La Société suisse d'infectiologie (SSI) a publié des lignes directrices de prescription pour favoriser le bon usage des antibiotiques. Un nouvel [outil en ligne](#) aide le corps médical dans l'utilisation des antibiotiques à bon escient. La nouvelle ligne directrice sur le dépistage des patients lors de l'admission à l'hôpital doit empêcher l'apparition et la propagation des résistances. Une campagne de sensibilisation s'est adressée aux professionnels qui prescrivent et remettent des antibiotiques ainsi qu'à la population et aux personnes qui reçoivent des antibiotiques. Les facteurs influençant la consommation d'antibiotiques ont été examinés dans le cadre d'études.

4.2.5. Plateforme « Avenir de la formation médicale »

Médecine Universitaire Suisse est représentée par le professeur Ch. A. Meier auprès de la plateforme « Avenir de la formation médicale ». Cette plateforme sert de forum aux acteurs intervenant dans la formation médicale initiale et continue. En 2018, elle s'est penchée sur le développement des structures, les contenus et la durée des formations continues pour les médecins. À cette fin, une analyse a été commandée. Elle doit montrer pourquoi la durée de la formation postgraduée est presque deux fois plus longue que réglementairement prévu en Suisse. Les résultats seront discutés en 2019.

Par ailleurs, la plateforme a été évaluée par l'agence Infrac et cinq recommandations en sont ressorties. Du point de vue d'unimedsuisse, il est souhaitable que ces recommandations soient mises en place le plus vite possible et que les ressources des participants soient bien employées. En outre, la plateforme doit fixer ses objectifs avec plus de précisions en 2019 et définir des projets avec des plans de mise en œuvre concrets.

4.2.6. Masterplan recherche et technologie biomédicales

unimedsuisse est représentée par le professeur G. Zünd à la table ronde annuelle sur la biomédecine. Lors de la table ronde 2018, l'OFSP a soumis à la discussion son projet de rapport final à destination du Conseil fédéral pour la première période du programme. Le masterplan a pu remplir 16 des 21 points. Du point de vue d'unimedsuisse, le masterplan doit être poursuivi en se tournant vers les domaines thématiques suivants qui présentent un intérêt pour la médecine universitaire. Résistances microformatrice et stimulation de spin-offs par le financement de matching funds par l'État. Pour cela, les hôpitaux universitaires se proposent comme partenaires de projet.

La feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique 2016-2021 est un élément de la mise en œuvre du masterplan sur la biomédecine. Cette feuille de route comporte cinq ensembles de mesures. Elle vise à combler les lacunes existantes dans la promotion des chercheurs et des chercheuses cliniques et à leur offrir des possibilités de se former au plus haut niveau. unimedsuisse assume la responsabilité du cinquième train de mesures qui a été regroupé avec le projet de l'ASSM « Culture scientifique et encouragement de la relève ». Le groupe de suivi est dirigé par le professeur H. Bounameaux. En outre, les membres du Comité Prof. L. Schär, Prof. J. Hodler et Prof. J.-D. Tissot ont également apporté leur contribution aux groupes de travail.

En 2018, l'ASSM a élaboré un rapport sur la promotion de la relève dans la recherche clinique sur la base du catalogue des instruments envisageables pour le soutien de la relève en recherche clinique dans les cinq hôpitaux universitaires suisses. Ces recommandations ont été validées à l'occasion d'un atelier avec 25 jeunes chercheurs cliniques. Les instances de l'ASSM et d'unimedsuisse ont approuvé le rapport en 2018. L'atelier a montré qu'il est même difficile de parvenir à obtenir des informations sur les instruments disponibles sur les différents sites. En conséquence, le rapport du groupe de suivi recommande la mise en place d'un portail Web central qui offre un point d'entrée commun et liste les possibilités de financement disponibles pour les jeunes scientifiques cliniques de façon structurée. Ce portail est mis en place sous la direction commune de l'ASSM et de la SCTO. Il intègre les deux plateformes préparées par la SCTO : la « Swiss Clinical Research Education Plattform » et la « Clinical Research Core Competencies ». unimedsuisse soutiendra financièrement le projet de suivi et siègera dans les instances du projet.

4.2.7. Évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain

unimedsuisse est représentée par le professeur J.-D. Tissot dans le groupe de suivi sur l'évaluation de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH). L'OFSP examine l'efficacité de la LRH. Les résultats de l'évaluation forment la base des éventuelles propositions d'amélioration pour une révision de la LRH.

4.3. Swisstransplant

unimedsuisse est représentée par le professeur Ch. A. Meier au conseil de fondation de Swisstransplant. Le soutien et l'implication de la médecine universitaire au sein de la fondation Swisstransplant sont considérables. Sur le plan des donneurs, près de deux tiers d'entre eux viennent des centres de transplantation. Le financement ad hoc des ressources humaines sur le plan des donneurs d'organes et de tissus des centres de transplantation est effectué via Swisstransplant.

En 2018, Swisstransplant a lancé avec succès le Registre national du don d'organes. Il permet d'enregistrer volontairement et à tout moment sa décision personnelle au sujet d'un don d'organes et de tissus en vue d'une transplantation ou de la recherche. Dans la poursuite du développement, la possibilité d'un enregistrement sur tablette sera introduite en 2019. Pour ce faire, le soutien des centres de transplantation est recherché. Par ailleurs, l'initiative populaire « Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes » de la JCI Riviera a été lancée en 2018 avec le soutien du Conseil de fondation. En outre, un outil informatique est en cours d'élaboration pour les transplantations croisées. Il contient un algorithme de répartition pour le calcul des combinaisons possibles. Son lancement est prévu pour l'été 2019.

4.4. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

unimedsuisse est représentée par le professeur J. Hodler en tant qu'invité à l'assemblée plénière et au comité de l'ISFM. La position de la médecine universitaire peut être présentée à l'occasion de l'Assemblée des délégués et de la Journée de réflexion, notamment en référence au financement variable et souvent insuffisant de la formation continue.

5. Aperçu des activités en 2019

Pour 2019, unimedsuisse s'est fixé l'objectif de faire mieux connaître au public le vaste éventail de prestations offertes par la médecine universitaire dans les domaines des soins, de l'enseignement et de la recherche. À cette fin, de nouveaux canaux de communication sont utilisés. Un autre axe prioritaire sera la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'association.